

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8750 Société : ROYAL AIR MAROC

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : BOURHABI LEILA

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0614.01.34.82 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 28.04.2023

Nom et prénom du malade : Bouchabbi Leila Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Atteint de maladie chronique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 19 MAI 2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/04/2023			1300	Agree pour La Date Permis de Conduire Tel: 05 22 33 09 59
10/05/2023			C-6	Emmanuelle RAGBAOU Généraliste Assurance des

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	10/07/23	152,70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

The diagram shows a dental arch with 28 numbered teeth. The teeth are arranged in four quadrants: upper right (1-4), upper left (5-8), lower left (9-12), and lower right (13-16). The arch is oriented with a vertical axis labeled 'H' at the top, a horizontal axis labeled 'D' on the left, a horizontal axis labeled 'G' on the right, and a vertical axis labeled 'B' at the bottom.

SA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur
Fatima zahra RAGBAOUI



- Lauréate de la faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca
- Ancien médecin interne à l'hôpital Mohamed 5 Casablanca
- Diplômée de la faculté de médecine de casablanca en Diabétologie
- Médecin agréé pour délivrer des certificats médicaux afin d'obtenir les permis de conduire

Médecine Générale-Echographie Général - Électrocardiogramme (ECG)

Casablanca le:

10/05/2023

للقلب

Lot:
A consommer
avant le:

PPC : 89,50 DH

220641

08/2025

Ordonnance

Bourhaba Leila

89,50

P3

Nam

30 gouttes

AS

63,20

Stesam

1 goutte

AS

32,50

M

10/05/2023

AS

150,70

Lot : 3666
Mfg: 10 2022
EXP.: 10 2025
BIOCODEX MAROC PPV : 63,20 DH

ST PHARMACEUTIQUE
Centre commercial Bouskoura - Casablanca
RDC N° 5 - Bouskoura 5027 09
Télé: 05 22 59 09 59

Dr. Fatima Zahra RAGBAOUI
Médecin Généraliste
Agée pour la Délivrance des
Permis de Conduire
Télé: 05 22 59 09 59

تجزئة ديار الاندلس III إقامة جاسمين عمارة 3 شقة 5 بوسكورة - عمالة النواصر

Andalous III GH 11 Résidence jasmine Immeuble 3 Appt 5 Bouskoura Province Nouaceur

GSM : 07 66 35 77 74 - Fix : 05 22 59 09 59 - Email: cabinet.fragbaoui@gmail.com

دكتورة الزهراء ركاوي
فاطمة الزهراء ركاوي

- خريجة كلية الطب و الصيدلة بالدار البيضاء

- طبيبة داخلية سابقة بمستشفى محمد الخامس بالدار البيضاء

- حاصلة على دبلوم داء السكري بكلية الدار البيضاء

- طبيبة مخصصة لدى وزارة الصحة من أجل اصدار شواهد طبية

للحصول على رخصة السياقة

الطب العام - الشخص بالمهنة

Prélèvement du : 08/05/2023 à 09:43
Résultats édités le: 08/05/2023



MME BOURHABI LEILA

Dossier N° 22E152

Page: 6/6

Interpretation:

	ng/mL
Carence vitaminique D	< 20
Insuffisance vitaminique D	20 à 29
Taux recommandés	30 à 100
Possible intoxication vitaminique D	> 100

Total de pages: 6



Prélèvement du : 08/05/2023 à 09:43

Résultats édités le: 08/05/2023



MME BOURHABI LEILA

Dossier N° 22E152

Page: 5/6

HORMONES SANG

TSH ultrasensible..... 3,09 µUI/ml 0,25 à 5,00 µUI/ml

(Technique : ELFA - VIDAS Biomérieux)

Antécédent du 13/05/22 - 09:04 : 4,60 µUI/ml

> 7 µUI/ml : Hypothyroidie

0.25 - 5 µUI/ml: Euthyroidie

< 0.15 µUI/ml: Hyperthyroidie

remarque:

chez le nouveau-né, on observe une augmentation physiologique de la TSH

MARQUEURS PROTEIQUES

FERRITINE SERIQUE..... 354,95 ng/ml

(Technique : ELFA - VIDAS Biomérieux)

Valeurs usuelles en ng/ml selon l'age:

femme<50ans: 10-160

femme en menopause: 25-280

Homme : 70-435

nouveau-né: 150-450

2-3mois: 80-500

4mois- 16 ans: 20-200

VITAMINES

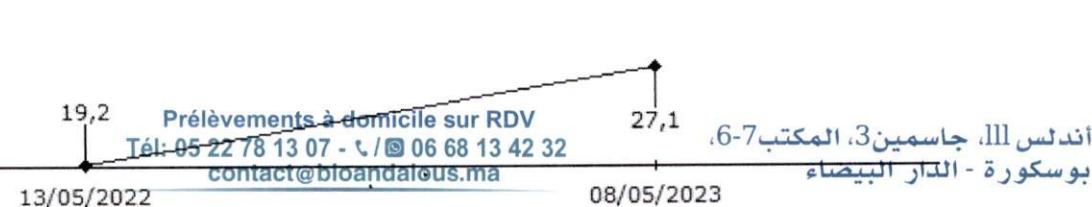
(Sur Automates VIDAS BIOMERIEUX)

VITAMINE D : D2 + D3..... 27,10 ng/ml

(Technique : ELFA - VIDAS Biomérieux)

Antécédent du 13/05/22 - 09:04 : 19,20 ng/ml

Dr. Meryem TAZI RIFFI
Laboratoire de analyses médicales
BIOANDALOUS





Prélèvement du : 08/05/2023 à 09:43

Résultats édités le: 08/05/2023



MME BOURHABI LEILA

Dossier N° 22E152

Page: 4/6

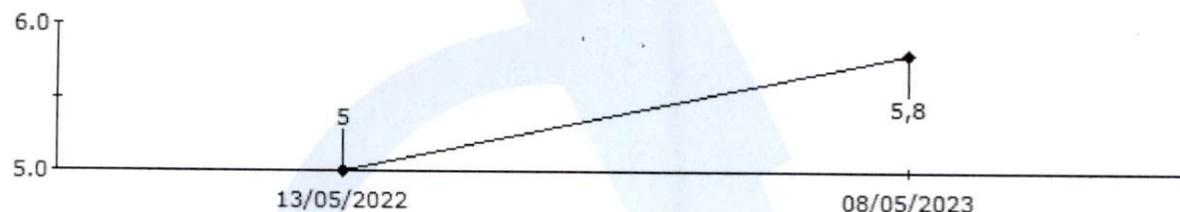
HEMOGLOBINE GLYQUEE- HBA1C - (Technique HPLC sur Automate BIORAD D10)

HEMOGLOBINE GLYQUEE HBA1C

Résultat

5,8 %

Antécédent du 13/05/22 - 09:04 : 5,0 %



Profil du patient

Sujet non diabétique
Diabète de type 2 traité par antidiabétiques oraux
Diabète de type 2 traité par l'insuline
Patients avec insuffisance rénale chronique
Patients avec antécédents cardio-vasculaires
Diabète de type 1
Femme diabétique enceinte ou envisageant de l'être

HbA1c cible

4 à 6 %	20 à 42 mmol/mol
inf à 6,5 %	48 mmol/mol
inf à 7 %	53 mmol/mol
inf à 7,5 %	58 mmol/mol
inf à 8 %	64 mmol/mol
inf à 7 %	53 mmol/mol
inf à 6,5 %	48 mmol/mol

NB: Afin de standardiser l'expression du résultat de l'HbA1c , de nouvelles recommandations préconisent le rendu en double unités , mmol/mol (IFCC) et en pourcentage (NGSP) .

Dr. Meryem Riffi
Laboratoire d'analyses médicales
BioAndalous



Prélèvement du : 08/05/2023 à 09:43

Résultats édités le: 08/05/2023



MME BOURHABI LEILA

Dossier N° 22E152

Page: 1/6

HEMATOCYTOLOGIE (Sur Automate Horiba Pentra C60+)

NB: Les valeurs de référence sont éditées en fonction de l'âge, du sexe, de l'état physiologique du patient, et l'âge de grossesse

NUMERATION SANGUINE

		Valeurs de référence	
GLOBULES BLANCS.....	5 500 /mm ³	4 000 à 10 500	6400
GLOBULES ROUGES.....	4,68 M/mm ³	3,8 à 5,4	3,85
HEMOGLOBINE.....	14,5 g/dL	11,5 à 17,0 g/dL	11,7
HEMATOCRITE.....	43,2 %	34,0 à 53,0 %	35,7
VGM.....	92,0 μ ³	76,0 à 96,0 μ ³	93,0
TCMH.....	31,0 pg	24,0 à 34,0 pg	30,4
CCMH.....	33,5 g/dL	31,0 à 36,0 g/dL	32,8

FORMULE LEUCOCYTAIRE

POLYNUCLEAIRES NEUTROPHILES.....	53,2 %		
Soit	2 926 /mm ³	1 400 à 7 700	3462
POLYNUCLEAIRES EOSINOPHILES.....	3,5 %		
Soit	192 /mm ³	0 à 550 /mm ³	269
POLYNUCLEAIRES BASOPHILES.....	0,1 %		
Soit	6 /mm ³	0 à 100	26
LYMPHOCYTES.....	35,1 %		
Soit	1 930 /mm ³	1 000 à 4 800	2208
MONOCYTES.....	8,1 %		
Soit	446 /mm ³	200 à 1 000	435

PLAQUETTES

Numération.....	221 10 ³ /mm ³	150 à 450 10 ³ /mm ³	189
VPM (volume plaquettaire moyen) ..	8,6 fL	7,0 à 13,0 fL	8,2





Prélèvement du : 08/05/2023 à 09:43
Résultats édités le: 08/05/2023



MME BOURHABI LEILA

Dossier N° 22E152

Page: 2/6

BIOCHIMIE SANGUINE
(Sur Automate INDIKO PLUS)

CREATININE..... : 6,00 mg/l 4,70 à 10,40 mg/l
(Technique: Enzymatique) 53,10 µmol/l 41,60 à 92,04 µmol/l

ACIDE URIQUE..... : 45,00 mg/l 26,00 à 60,00 mg/l
(Technique enzymatique - Uricase -) 267,75 µmol/l 154,70 à 357,00 µmol/l

Recommandations chez un patient goutteux : taux d'acide urique inférieur à 60 mg/L.
(American College of Rheumatology)

CHOLESTEROL HDL..... : 0,63 g/l > 0,40 g/l
(Technique enzymatique (dosage direct)) 1,63 mmol/l < 1,03 mmol/l

Antécédent du 13/05/22 - 09:04 : 0,76 g/l

TRIGLYCERIDES..... : 0,78 g/l < 1,50 g/l
0,89 mmol/l < 1,71 mmol/l

Antécédent du 13/05/22 - 09:04 : 0,93 g/l

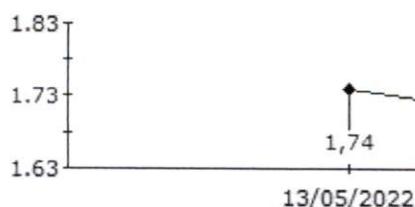
NB: Résultat sous réserve de respect de jeun d'au moins 12h.

Régime normo-lipidique durant les 3 jours précédent le prélèvement

NB: Risque de pancréatite aiguë si TG = ou > 5 g/L (ou 5,6 mmol/L)

CHOLESTEROL LDL..... : 1,63 g/l (*) < 1.50 g/l
4,21 mmol/l 2,84 à 3,87 mmol/l

Antécédent du 13/05/22 - 09:04 : 1,74 g/l



Dr. Meryem TAZI RIFFI
Médecin Biologiste
Bioanalyses Médicales
BioAndalous



Prélèvement du : 08/05/2023 à 09:43
Résultats édités le: 08/05/2023



MME BOURHABI LEILA

Dossier N° 22E152

Page: 3/6

TRANSAMINASES ASAT/GOT.....: 25 U/l 0 à 35 U/l

(Technique : Cinétique enzymatique à 37°)

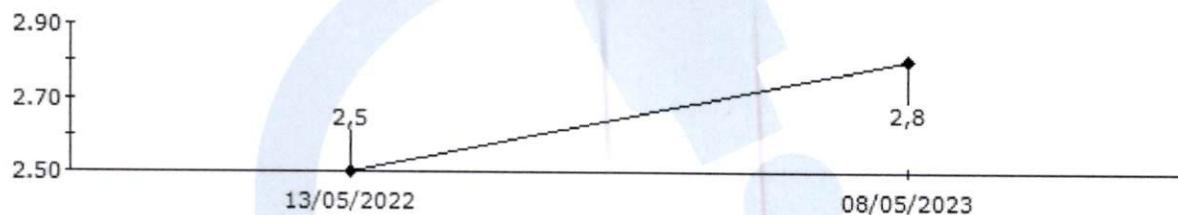
TRANSAMINASES ALAT/GPT.....: 26 U/l < 35 U/l

(Technique : Cinétique enzymatique à 37°)

C- REACTIVE PROTEINE: CRP.....: 2,8 mg/l < 5,00 mg/l

(Technique : Immunoturbidimétrie)

Antécédent du 13/05/22 - 09:04 : 2,5 mg/l



Dr. Meryem TAZI RIFFI
Médecin Biologiste
Laboratoire d'analyses médicales
BIOANDALOUS